



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 3502

Texte de la question

AVENIR DE LA SIDÉRURGIE EN LORRAINE

M. le président. La parole est à M. Michel Liebgott, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Michel Liebgott. Monsieur le Premier ministre, lorsque le groupe ArcelorMittal annonça, en 2008, la possible fermeture de l'aciérie de Gandrange, le Président de la République se précipita dans cette commune pour y annoncer le sauvetage de l'entreprise. On sait ce qu'il en advint : non seulement elle ferma, mais sa fermeture entraîna la suppression de centaines d'emplois indirects.

Monsieur le Premier ministre, un deuxième Gandrange se prépare, mais, cette fois, vous avez la main. En effet, la sidérurgie lorraine peut être sauvée à Hayange-Florange, non loin de Gandrange, si le Gouvernement décide d'y affecter 150 millions d'euros du grand emprunt et Bruxelles les 250 millions nécessaires à la réalisation du projet de stockage-captage de CO₂, qui permettrait de pérenniser les deux derniers hauts fourneaux lorrains pour plusieurs décennies.

Cette fois, la décision dépend d'abord de vous, du Gouvernement. Or, depuis l'annonce de l'arrêt technique de l'usine, on ne vous a pas entendu. Pourtant, ce projet représente un bond technologique et environnemental qui peut sauver la sidérurgie continentale. Un bond technologique, car c'est le haut fourneau du futur qui est en jeu. Voulez-vous que celui-ci voie le jour en France ou, une fois de plus, ailleurs, en Allemagne, par exemple, où la politique industrielle représente encore 25 % de la valeur ajoutée quand elle plafonne à 14 % en France ? Avez-vous la volonté politique de défendre notre industrie ? Ce n'est pas un hasard si le déficit commercial de la France avoisine les 60 milliards d'euros alors que l'Allemagne est excédentaire de 150 milliards.

Le Président de la République est venu à Gandrange nous parler de son mariage. Les milliers de salariés de la sidérurgie n'attendent pas les dragées de la naissance ; ils veulent simplement que votre gouvernement respecte sa signature, celle qu'il a apposée au bas de la convention suite à la fermeture de Gandrange. N'oubliez pas qu'ArcelorMittal a fait un bénéfice de 2,6 milliards de dollars au premier semestre. Ils peuvent donc payer : c'est une question de morale ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, comme vous et votre collègue Anne Grommerch, qui me sollicite beaucoup sur l'avenir du haut fourneau P6, nous sommes extrêmement vigilants. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. Albert Facon. Ça nous fait une belle jambe !

M. Éric Besson, *ministre*. Je souhaiterais clarifier trois points.

Tout d'abord, il n'est pas prévu de fermeture du site de Florange. Xavier Bertrand et moi-même avons reçu le directeur général d'Arcelor, qui nous a confirmé que l'arrêt est provisoire et qu'aucune fermeture définitive n'est envisagée. Seul le haut fourneau, vous le savez, est concerné, ce qui signifie que le reste du site de Florange, qui compte tout de même 2 700 salariés, continue de tourner. Le groupe Arcelor - et c'était une question clé pour Xavier Bertrand comme pour moi-même - continue de présenter un programme précis et chiffré de maintenance, qui permettra le maintien de l'outil de production dans de bonnes conditions et son redémarrage pour, nous l'espérons - je dis bien : nous l'espérons -, le début de l'année prochaine.

Ensuite, le groupe Arcelor s'est engagé auprès de nous à ce que cet arrêt temporaire n'entraîne aucun

licenciement. Les salariés seront placés au chômage partiel, lequel sera financé, sur le fondement d'une convention, par l'État et l'UNEDIC.

Enfin, ainsi que vous l'avez indiqué, une enveloppe de 150 millions d'euros a été réservée dans le cadre des investissements d'avenir - voulus, je le rappelle, par le Président de la République -, afin de financer un projet innovant de captage-stockage du CO2 qui permettra de faire de Florange l'un des sites les plus compétitifs d'Europe. Ainsi que vous l'avez évoqué implicitement, ce projet en cours d'instruction doit encore être validé par la Commission européenne. Je puis vous assurer que nous nous y employons avec beaucoup de détermination.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3502

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 septembre 2011